

ALAIN DAVID

Député de la Gironde

Membre de la Commission
des Affaires étrangères

Maire Honoraire de Cenon

Cenon, le 17 décembre 2018

Monsieur [redacted]

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 5 décembre dernier et je tenais à vous en remercier.

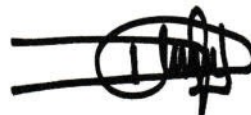
En effet, à la suite du mouvement des gilets jaunes et à la faiblesse des propositions annoncées par l'exécutif, le groupe Socialistes et apparentés a tenu à déposer une motion de censure contre le gouvernement.

A cette occasion nous avons proposé un plan de 25 milliards d'euros récupérés grâce à la réinstauration de l'ISF, l'abrogation de la « flat tax » et l'annulation de la transformation du CICE en baisse des charges. Des mesures de justice fiscale qui permettraient, entre autres, de redonner du pouvoir d'achat à tous les français, d'en finir avec la CSG sur les retraités et de réindexer les pensions et les prestations sociales sur l'inflation.

Notre groupe étant minoritaire à l'Assemblée Nationale, cette motion de censure n'a pas pu obtenir la majorité des voix, nécessaire à son adoption.

Restant à votre disposition pour plus d'informations,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Alain DAVID